

GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS – INTERPELLATION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date	Heure	Numéro	Département(s)
	21.03.2019	20h14	19.129	DDTE
Annule et remplace				

Auteur(s) : Damien Humbert-Droz

Titre : Planification de l'infrastructure 5G

Contenu :

Le Conseil d'État est prié de renseigner le Grand Conseil sur les éléments suivants :

- Une planification cantonale (éventuellement fédérale) en matière de couverture des fréquences 5G existe-t-elle ?
- Cas échéant, ladite planification intègre-t-elle l'entier du territoire ou seules les régions à forte densité de population ?
- À des fins de couverture optimale de notre territoire cantonal, à combien se monterait le nombre de nouveaux mâts à ériger ?
- Cette infrastructure est-elle appelée à remplacer les mâts des générations 3G et 4G ? Si oui, à quel terme ?
- Quels principes prévalent à l'octroi des permis de construire, dans une zone déterminée, sur le nombre d'antennes admissibles ?

Développement :

Depuis l'octroi par l'OFCOM des trois concessions de téléphonie mobile dites « 5G », début février 2019, de nombreuses démarches ont d'ores et déjà été entreprises par les heureuses bénéficiaires en vue d'assurer une future couverture optimale à leurs clients-utilisateurs. Les 380 millions de francs déboursés lors des enchères ne semblent pas avoir entamé leur appétit ! Or, force est de constater que ces démarchages de privés comme de collectivités publiques, par trois opérateurs concurrents et de manière simultanée, donnent l'image d'une future jungle sur le territoire cantonal a priori, fédéral a fortiori. Nous interpellons donc le Conseil d'État sur l'existence, l'utilité ou la nécessité d'une telle planification de développement au niveau cantonal.

Demande d'urgence : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :

Damien Humbert-Droz

Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :